



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 7828

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur des dispositions du PLF 2013, néfastes pour la compétitivité des entreprises. En effet, ces dispositions impactent fortement la fiscalité des PME-PMI, empêchant ainsi ces entreprises de générer de l'emploi. Alors que la fiscalité attachée aux plus-values de cessions, aujourd'hui de 34,5 %, est déjà la plus élevée des principaux pays européens (21 % pour l'Espagne, 26,4 % pour l'Allemagne et 28 % pour le Royaume-uni), le PLF 2013 prépare une hausse de 80 %, en passant le taux actuel de 34,5 % à 58,2 % voire 62,2 % dans certains cas. Quant à la rétroactivité rattachée à ce dispositif, elle est inique. Le système d'abattement progressif sur douze ans est loin de compenser un impact aussi écrasant. En supprimant le prélèvement forfaitaire libératoire, le PLF 2013 fragilise les TPE-PME dont le dirigeant n'a pas d'autre rémunération que le dividende. En limitant la déductibilité des intérêts d'emprunts, il rend plus difficile l'accès au financement de tout investissement futur. En soumettant à un forfait social de 20 % les indemnités de rupture conventionnelle, il encourage paradoxalement à préférer le licenciement pourtant douloureux et conflictuel pour tous. De nombreuses entreprises ardennaises de la première circonscription des Ardennes (une centaine à ce jour) l'ont ainsi contactée, et demandent le retrait du dispositif envisagé. Aussi elle souhaite savoir si le Gouvernement va renoncer à ces dispositions.

Texte de la réponse

Le Gouvernement met en oeuvre une politique de baisse sans précédent des prélèvements sur les entreprises. Du fait du CICE et du pacte de responsabilité et de solidarité, ce sont 41 milliards d'euros d'allègements qui bénéficient à notre tissu productif. Ce soutien massif vise à soutenir l'emploi et la compétitivité des entreprises.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7828

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Budget et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5889

Réponse publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8381